

Amansuri Estuary and Mangrove and Swamp Fores Conservation Project (AEMSFCP)

| | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| Pays | Ghana |
| Bénéficiaire | Ghana Wildlife Society (GWS) |
| Montant total du projet | 88 708 € |
| Montant de la subvention FFEM | 44 000€ (50%) |
| Partenaires financiers | GWS (33 468 €), SNV (11 240 €) |
| Durée du projet | 18 mois |
| Signature de la convention | 15 février 2011 |

Contexte

Le projet mis en œuvre par l'ONG ghanéenne Ghana Wildlife Society (GWS) concerne l'estuaire et la mangrove d'Amansury et sa forêt humide. Cette zone, située à l'ouest du Ghana à 360 km d'Accra, représente un vaste complexe écologique de plus de 1 000 km².

Elle constitue un haut lieu de la biodiversité ghanéenne et est à la fois site de ponte pour les tortues marines, zone de frayère et site important pour les oiseaux dont 181 espèces différentes ont été répertoriées.

Cet écosystème est actuellement menacé par la disparition de la mangrove. L'utilisation du bois de mangrove comme combustible par les populations locales, la pollution des eaux, la disparition des cocotiers décimés par une maladie virale et le défrichage pour l'agriculture constituent des atteintes importantes pour la biodiversité locale.

L'ONG GWS est déjà intervenue dans la zone du projet afin de contribuer à la protection des tortues marines et au développement d'activités touristiques en partenariat avec les autorités traditionnelles.

Objectifs

Le projet « Amansury Estuary and Mangrove Swamp Forest Conservation Project » soutenu par le PPI vise à créer une réserve naturelle communautaire (RNC) officiellement reconnue par les autorités sur une zone de 30 km² et sur 11 km de littoral tout en développant et en mettant en œuvre un plan d'aménagement de cette RNC.

Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- La création officielle de la Réserve Naturelle Communautaire (RNC) et la mise en place d'un processus de gestion de la réserve en partenariat avec les populations locales ;
- la création d'activités génératrices de revenus au profit des populations locales ;
- la replantation de zones de mangrove.

Le projet permettra de produire un inventaire de biodiversité de la zone, de définir les limites de la réserve naturelle communautaire (RNC) en accord avec les communautés locales, de construire un observatoire d'oiseaux et d'acheter cinq canoës.

Des comités de gestion seront établis au sein de chaque communauté et des règles de gestion de la réserve seront également définies. Au moins 5 ha de mangroves seront replantés, de nouvelles



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



méthodes de fumage du poisson au sein des communautés seront introduites et des activités touristiques seront développées.

Pour en savoir plus

www.ffem.fr

Contact projet

Cynthia CUDJOE

ccavola10@yahoo.co.uk